

LA CHARTRE DU MENTORAT



MENTORATBYLEO.FR

 leo lagrange
FEDERATION

Le non-respect d'un de ces engagements de la part des parties prenantes amènera l'équipe MentoratByLéo à mettre un terme au mentorat en question.

Les valeurs défendues

Bienveillance
Ecoute
Désintéressement
Responsabilité
Partage
Confiance
Humilité

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Un Mentor ou une Mentore est une personne bénévole qui accompagne une ou un jeune âgé.e de 13 à 30 ans dans la réalisation d'un projet :

- Dans le **développement des compétences et ou appétences** favorisant son évolution personnelle, scolaire et/ou professionnelle ;
- Dans les différentes étapes à atteindre et franchir pour répondre aux l'objectif du **projet envisagé par le jeune**.
- Sur la base d'un désir mutuel d'**enrichissement** de leurs expériences ;
- Dans un cadre de **confidentialité** et de **respect** mutuel.
- Le mentorat relève du **bénévolat**, c'est un engagement personnel et non contraint. Le mentor apporte des conseils et un accompagnement gratuit sans aucune rémunération de part et d'autre.

L'accompagnement doit se dérouler dans un esprit de réciprocité et de sincérité en vue de développer un échange interactif entre le mentor et la ou le mentoré.e, un partage de compétence et d'expériences dans un objectif gagnant-gagnant.

C'est un **engagement mutuel** entre mentor et mentoré.e.



UN CADRE DEFINI

Le parcours mentorat doit s'effectuer dans le respect de la loi.
La charte définit le cadre dans lequel doit se dérouler la démarche de mentorat proposée par la Fédération Léo Lagrange.

Une équipe projet « MentoratByLéo » est responsable de la conduite et de la mise en œuvre de ce processus et de son évolution dans le temps.

Le ou La mentor.e et le ou la mentoré.e deviennent membre de la communauté MentoratByLéo pour toute la durée du parcours Mentorat.
Les 2 personnes n'ont aucun lien hiérarchique entre elles, et aucun conflit d'intérêt.

Les candidatures de mentors et mentorés sont étudiées et validées par l'équipe MentoratByLéo Les binômes sont validés par l'équipe « MentoratByLéo » avant tout démarrage du parcours d'accompagnement.

La première mise en relation du binôme est faite par un membre de l'équipe MentoratByLéo, qui deviendra le référent et interlocuteur privilégié du Mentor et du Mentoré.

Les Mentors et Mentorés bénéficient d'une assistance permanente de la part de l'équipe MentoratByLéo. Ils peuvent joindre l'équipe par mail via l'adresse suivante : mentoratbyleo@leolagrange.org

La mission Mentorat peut s'exercer en présentiel et/ou en distanciel.

La/le mentor.e



Fait profiter le ou la jeune mentoré.e de ses acquis, de son expérience et de son regard extérieur : il doit mettre en perspective le ou les projets du jeune en toute impartialité ;

Apporte aides et conseils dans ses domaines de compétences et partage ses expériences pour répondre aux besoins du jeune ;

Propose un soutien organisationnel

Accompagne, encourage et motive les jeunes pour révéler leurs potentiels, développer leur confiance en eux, leur « désir d’agir » et leur « pouvoir d’agir ».

Peut, le cas échéant, faire appel à l’expertise de l’un ou l’autre des mentor.es MentoratByLéo, des professionnels de Léo Lagrange, des partenaires MentoratByLéo, mais également de leur réseau professionnel ou personnel.

S’engage à consacrer le temps et l’énergie nécessaires pour accomplir leur mission, avec l’envie de transmettre et d’accompagner le/la jeune mentoré.e jusqu’au bout de son parcours.

Aide le ou la jeune à avancer dans son projet en le questionnant et en lui donnant un feedback le plus objectif possible, en lui dispensant de bons conseils, le remotivant...

Accompagne uniquement le mentoré dans le cadre de la loi et dans le respect des personnes.

Il ne doit pas contraindre la ou le Mentoré. Il doit s’assurer du consentement du jeune quand il lui détermine des objectifs.

Laisse au mentoré l’entière responsabilité de ses décisions opérationnelles.

S’engage à tenir un registre de suivi, qu’il renseigne grâce à un formulaire en ligne MentoratByLéo après chaque RDV.

N’est ni un coach, ni un professionnel, ni un psychologue, ni un conseiller d’orientation...

Le/la jeune **mentoré.e**



Bénéficie d'entretiens réguliers et individualisés avec son.sa mentor ;

S'engage à identifier ses besoins et/ou expliquer ce qui l'a d'être amené à s'orienter vers le mentorat ;

S'investit avec régularité, sérieux et confiance dans la relation avec son.sa mentor en n'hésitant pas, à lui faire part de ses doutes et de ses questionnements

Etre prêt.e à entendre et accepter de manière constructive toutes les remarques ou suggestions de son mentor.e ;

Respecter la valeur de l'investissement de son.sa mentor.e, notamment en le tenant informé des étapes et objectifs à atteindre, atteints, non réalisés tout au long du parcours et des retombées de la démarche à l'issue de la période de mentorat.

DÉROULEMENT DU MENTORAT

L'équipe MentoratByLéo

Se rend disponible pour répondre aux questions ou préoccupations des participant.es au programme

Veille à la signature du contrat de mentorat

Traite des difficultés éventuelles rencontrées par les participant.es

Assure un bilan de clôture.

Des rendez-vous réguliers

Le mentor et la ou le mentoré.e devront prendre le mentorat de façon sérieuse et responsable : être assidu, préparer les rendez-vous (ordre du jour, liste des points à discuter...), être respectueux l'un envers l'autre, et créer un partenariat constructif

Chaque binôme crée sa propre relation, sachant que la ou le mentoré.e a choisi l'organisation en concertation avec sa ou son mentor.e (rythme des rencontres, sujets abordés...)

La durée de l'accompagnement est fixée à 4h par mois sur une période n'excédant pas plus de 6 mois.

Le calendrier et /ou modalités des rencontres doivent être fixés, d'un commun accord, dès le premier entretien. Le mentor et la ou le mentoré.e s'engagent à convenir d'une disponibilité mensuelle ou hebdomadaire et à honorer les rendez-vous.

La ou le mentor.e et la ou le mentoré.e sont co-responsables du succès de leur démarche.

Il pourra leur être proposé de témoigner de leur expérience afin d'enrichir la réflexion de l'association sur cette action.

Des objectifs partagés

Dès la première réunion, la.le jeune mentoré.e exprime et fait part de ses besoins, d'éventuellement son projet s'il est déjà défini et la mentore ou le mentor s'assure de la compréhension de la demande et de ses objectifs.

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

La relation mentor.e /mentoré.e implique le respect de certaines règles

La confidentialité doit être au cœur de la relation mentor.e/mentoré.e ;

La confiance se fonde sur une confidentialité absolue des échanges dans le cadre de la démarche, pendant et après la période de mentorat. Le mentor et le mentoré s'engagent à maintenir une totale confidentialité des informations qu'ils échangent.

L'échange : la ou le mentor.e et la ou le mentoré.e doivent, l'une et l'autre, pouvoir s'enrichir de cette relation :

La ou le mentor.e doit avoir l'envie de transmettre sa pratique, de partager son expérience, d'ouvrir son réseau, le cas échéant et de partager les enseignements qu'elle ou il en a retiré.

La ou le mentoré.e doit pouvoir s'inspirer des expériences de sa ou son mentor.e, de ses conseils, pour développer ses propres champs de compétence et ainsi atteindre les objectifs qu'elle ou il s'est fixés.

L'écoute proactive : elle doit permettre d'offrir des options, des choix, ouvrir les champs des possibles dans un total respect mutuel, sachant que c'est bien la ou le jeune qui décide de l'option qu'elle ou il souhaite retenir en définitive. Ses choix lui appartiennent sans aucune pression quelle qu'elle soit.

La bienveillance : cette inclination à la compréhension, à l'empathie et à l'indulgence vis-à-vis d'autrui, doit inspirer la relation entre mentor.e et mentoré.e.

Le respect : la ou le mentoré.e et la ou le mentor.e se respectent mutuellement quels que soient leur profil et leur expérience.

CLÔTURE DU MENTORAT

Tout mentorat ayant donné lieu à la conclusion d'un contrat doit s'achever par un entretien spécifique, dit « **bilan final** » entre la ou le mentor.e et la ou le mentoré.e.

Cet échange a pour objectif d'établir un bilan de l'expérience vécue et de l'adresser à l'équipe projet MentoratByLéo.

MENTORATBYLEO.FR 

 **leo lagrange**
FEDERATION

